



Comité de coordination
Régionale de la Santé Sexuelle
Lyon-Vallée du Rhône

PV - Réunion de Bureau du CoReSS LVDR Visioconférence Jeudi 19 mars 2026 – 18h00

Présents : JM. Livrozet - A. Pabingui - V. Bourdin - F. Brunel Dalmas - P. Lack - P. Pelège

Excusé : A. Charnay - A. Baudry (procuration donnée à V Bourdin) – L. Calzetta

Coordination : S. Dompont

Début de séance : 18 heures

➤ Retour sur la plénière du 5 mars 2026 et lien des membres du bureau avec les groupes de travail

M. Godinot a demandé à présenter le travail et le PPT concernant la cascade de soins : cette présentation sera faite aux membres du bureau le mardi 28 avril à 18 heures.

➤ Financement de projets / semaine de la santé sexuelle 2026

Un mail rappelant la semaine de santé sexuelle (1^{er} au 7 juin 2026) a été adressé à tous les partenaires du champ de la santé sexuelle afin de leur présenter :

Les thématiques générales :

- La prévention des IST et du VIH
- L'accès à la contraception
- Les troubles de la sexualité
- Les violences sexuelles

En Auvergne Rhône-Alpes, l'accent sera mis sur :

- La notification aux partenaires
- Le consentement

La communication nationale sera assurée par Santé Publique France, environ 15 jours en amont de la semaine de la santé sexuelle. Un catalogue d'outils à commander sera disponible à partir de début mai sur le webstore de SPF, [Web Store](#).

Par ailleurs, une communication commune aux 3 CORESS de la région Auvergne Rhône-Alpes, dédiée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, sera déployée sous forme d'une affiche (disponible prochainement sur [masantesexuelle.fr](#)).

Les outils déjà existants sont d'ores et déjà téléchargeables sur ce même site ([masantesexuelle.fr](#)).

Le recensement des actions s'effectuera via le formulaire dédié (lien ci-dessous). Chacune des actions réalisée dans le cadre de la semaine de Santé Sexuelle (rappel : 15 mai-15 juin 2026) devra faire l'objet d'une saisie distincte.

Les consignes de remplissage figurent en introduction du formulaire.

<https://forms.gle/8bdJf5gpfBhtyZA16>

Un budget global est alloué afin de soutenir les actions locales.

Les demandes de soutien financier doivent être adressées à sylviane.dompont@chu-lyon.fr **avant le 03 avril 2026**.

Les dossiers seront étudiés par une commission du Bureau et un rendu de décision sera apporté le 15 avril 2026.

➤ Formation EVARS

L'ALS est en cours d'organisation d'une formation au local pour des professionnels du territoire qui pourrait être proposée aux professionnels du CORESS. C'est une formation de 4 jours (2x2 jours).

Un module plus light de 2 jours peut être envisagé et proposé aux membres du CORESS. (9 – 11 Juin 2026 ?)

→ **Valérie Bourdin va revenir vers nous pour nous donner des infos complémentaires +/- Doodle à adresser aux membres.**

➤ Point RH

- Les 2 TEC restant en poste ont contacté les établissements extérieurs aux HCL pour aller se présenter et prendre en charge le travail de ces lieux « périphériques » en remplacement des 2 TEC qui sont « passées » chargées de mission
- Le mail adressé par le bureau à la DRHF des HCL le 16 février 2026 concernant le positionnement sur un poste d'attachée de la coordinatrice est à ce jour resté sans réponse.
- Madame Danelon a repris le travail à mi-temps thérapeutique le lundi 9 mars 2026 sur un poste de chargée de mission
- Madame Peyron a rejoint l'équipe des chargées de missions le 16 mars 2026 (CDD 3 mois)

Pour rappel : l'équipe des chargées de mission se compose de :

- Mme Nadine Danelon et Mme Léa Peyron : thématiques consentement/ violence et accès à la contraception
- Mme Emilie Racamier : thématiques VIH +IST et Troubles de la sexualité

Il a été demandé aux 3 chargées de mission :

- de prendre contact avec les groupes de travail dont elles ont la charge (en fonction des thématiques) afin de se positionner comme les référentes, facilitatrices des organisations de réunions par exemple, ainsi que comme lien avec les membres du bureau. (un membre du bureau référent pour une thématique).
- de procéder à un état des lieux de terrain : qui fait quoi ? où ? à quelle fréquence ? Ce travail sera mené conjointement par les 3 chargées de mission. Elles débiteront par un état des lieux du département de l'Ardèche car plus petit et surtout avec peu d'offres en santé sexuelle donc plus urgent à diagnostiquer. L'ordre des diagnostics des autres départements est à préciser.
- de travailler conjointement à la mise en place de la semaine de la santé sexuelle

→ **Une réunion est prévue avec elles et certains membres du bureau (A. Pabingui, JM Livrozet, P. Pelège) le vendredi 3 avril 2026.**

➤ Organisation 2 prochaines plénières

Nous devons organiser la mise en place des 2 prochaines réunions plénières du CORESS LVDR.

La proposition du président est la suivante :

- une réunion début juin avec un intervenant extérieur sur un sujet à définir
- une réunion début octobre

Madame Bourdin pense qu'il serait bien de « délocaliser » une plénière hors de Lyon.

Le président rappelle que cela a été fait et que les réunions plénières qui se sont tenues à Valence n'ont rassemblé que des personnes de Valence, et pas ou peu de « lyonnais », y compris membres du bureau du COREVIH LVDR.

Une discussion s'ouvre sur la pertinence ou non de programmer des réunions plénières hors de Lyon.
Le bureau souhaite connaître le nombre de membres par département. Si une majorité de personnes est à Lyon, il serait peut-être inutile de les déplacer dans d'autres départements.

Les membres du CORESS LVDR sont répartis comme suit :

	Titulaires	Suppléants	Total membres	%
01	5	3	8	7,9
07	3	1	4	3,9
26	8	6	14	13,8
69	46	29	75	74,2
Total	58	29	101	

Compte tenu de la répartition, une décision devra être prise lors du prochain bureau et éventuellement voir la pertinence d'un sondage auprès des membres pour connaître leur souhait.

Fin de séance : 19 h 45

Prochaines réunions de bureau 2026

- mardi 28 avril : Visio

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre : <https://teams.microsoft.com/meet/36585831496312?p=n94pb148c4z7vkIXwN>

Numéro de réunion : 365 858 314 963 12

Code secret : E8wf2P9k

[Besoin d'aide ?](#) | [Référence système](#)

Pour les organisateurs : [Options de réunion](#)

- mardi 2 juin : Présentiel

- mardi 7 juillet : Présentiel

- mardi 15 septembre : Présentiel

- octobre : date à définir

- novembre : date à définir

- décembre : date à définir